

AUTORISATION DE DIFFUSION POUR L'ANFE

Je soussigné(e) ...Mme BRANCO JOANA

Etudiant(e) en ergothérapie de l'Institut de Formation ADERE Paris

Auteur(e) du mémoire de fin d'étude intitulé :

"Substitution sensorielle en ergothérapie auprès d'enfants porteurs de
surdité congénitale profonde, atteints ou non, âgés de 3 à 6 ans : Influence
sur leur apprentissage à devenir indépendants dans leurs soins personnels."
Autorise l'ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes) à :

- Permettre la consultation de mon mémoire sur la plateforme de son site Internet www.anfe.fr
- Permettre le téléchargement de mon mémoire via ce site

Cette autorisation est donnée dans le cadre de la convention signée entre l'ANFE et mon Institut de Formation en Ergothérapie, qui prévoit que les travaux qui auront eu une note à l'écrit supérieure ou égale à 15/20 par le jury de soutenance dans le cadre du diplôme d'Etat seront mis en ligne sur le site de l'ANFE par la direction de l'IFE.

Cette autorisation vaut acceptation de renoncer à tout règlement de droit d'auteur concernant la publication et la diffusion numérique dudit mémoire.

Fait à ... Paris

Le ... 20/10/15

Signature :

JOANA BRANCO 